

Budget prévisionnel 2025

PROPOSITION D'AUGMENTATION DE LA PART FÉDÉRALE SUR LES LICENCES A ADULTES ET LICENCES A JEUNES

PRÉAMBULE

La réalisation du budget prévisionnel permet d'orienter les actions de notre Fédération en projetant celles-ci sous forme de données chiffrées et en mettant en balance les dépenses et les recettes prévisionnelles. Véritable outil « vivant » d'aide à la prise de décision, il convient d'adapter celui-ci en permanence à la réalité, chaque modification constituant un nouvel acte de gestion et de décision.

Le budget prévisionnel 2025 qui vous est soumis est celui présenté et validé lors du [Comité Directeur des 8 et 9 mars 2025](#), celui-ci ayant également été soumis à la Commission de Contrôle Économique et de Gestion, qui en a pris connaissance simultanément avec les membres du Comité.

Il repose avant tout sur l'hypothèse que **la proposition du projet d'augmentation de la part fédérale des licences A, élaborée et portée par l'actuel Comité Directeur de la Fédération, soit validée** par l'Assemblée Générale du 3 mai 2025.

Comme expliqué dans le [rapport financier 2025](#), la formidable progression en nombre de licenciés de notre Fédération de 11 % sur la saison 2023-2024 par rapport à la saison précédente ne se transforme pas en enrichissement financier pour la fédération à ce même niveau (+5,57 % de trésorerie brute).

Ce constat résulte d'un **montant de licences fédérales inférieur aux prestations mises à disposition** pour la licence B et les licences A jeunes (voir [l'analyse du prix de revient des licences réalisée par Eric LE ROL](#) ou encore [le rapport de la CCEG émis en 2023](#)).

De plus, le tarif des licences **n'a pas évolué depuis le mois de mars 2016** tandis que l'inflation constatée depuis cette date (selon les chiffres fournis par l'INSEE) s'élève à 20,8 %. Pour rappel, le tarif de la part fédérale est actuellement le suivant :

Catégorie	Vet Sen+ Sen	U20 U18	U16 et moins
Licence A	27 €	14 €	9 €
Licence B	5 €	1,5 €	

OBJECTIFS DE LA PROPOSITION

Dans un **objectif de correction de l'inflation**, le Comité Directeur qui s'est réuni à Asnières-sur-Seine pendant le week-end du 8 et 9 mars s'est accordé unanimement sur une proposition d'augmentation de la part fédérale des licences A en prenant en considération les points suivants :

- Éviter une augmentation unique et trop importante du tarif de la licence et privilégier une augmentation progressive sur 3 saisons ;
- Mettre fin au « mille-feuille » tarifaire de la part fédérale sur la licence A jeunes et converger, une nouvelle fois de manière progressive, vers un tarif « unique » quel que soit l'âge du licencié (de moins de 20 ans) ;
- Atteindre le tarif de 30 € pour la licence A adultes et de 15 € pour la licence A jeunes à partir de la saison 2027/2028.

RÉCAPITULATIF DE LA PROPOSITION

Pour ce faire, en 2025, nous vous proposons une augmentation de la part fédérale des licences A selon les modalités suivantes, conformément à **la proposition n°13 votée à l'unanimité lors du comité directeur** :

Catégorie	Vet Sen+ Sen	U20 U18	U16 et moins
Tarif actuel	27 €	14 €	9 €
Saison 2025/2026	28 €	14 €	11 €
Saison 2026/2027	29 €	14 €	13 €
Saison 2027/2028	30 €	15 €	